

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Deuxième session criminelle ordinaire : une soixantaine d'affaires inscrites au rôle

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

La session criminelle ordinaire de la Cour d'appel judiciaire de Libreville pour le compte de l'année judiciaire 2021-2022 s'ouvre aujourd'hui au Palais de justice. Une session dont on est au moins sûr que les travaux ne connaîtront aucune interruption. Comme ce fut le cas pour les sessions spéciales criminelles que les avocats du barreau du Gabon avaient boudées à cause de l'incarcération d'un des leurs. Ces derniers – revenus à de meilleurs sentiments à l'annonce de l'audience prévue cette fin de semaine –, ont décidé de reprendre le chemin des prétoires. À la faveur des débats, les magistrats auront 60 dossiers en tout à examiner. Dans cet exercice consistant à

rendre des jugements relatifs aux faits notamment d'assassinats, coups mortels, tentative d'assassinat, association de malfaiteurs, viol, tentative de viol, détention de cannabis et vol qualifié. C'est assistée par des avocats commis d'office, pour espérer au moins l'obtention des circonstances atténuantes, que la soixantaine d'accusés va donc se succéder à la barre pour être entendus sur les crimes mis à leur charge. Au cours de ces audiences très attendues, aussi bien par leurs familles que par celles des victimes. À noter que sur le rôle, on compte une dizaine d'affaires impliquant mort d'homme. C'est dire à quel point la présente session criminelle ordinaire doit être mise à profit pour dissuader ceux qui seraient tentés de se livrer

à de tels actes. Les débats se tenant d'ailleurs dans un contexte marqué par la commission de crimes crapuleux.

En ouverture des joutes oratoires de ce mercredi, l'affaire Juste Davy Kouassala contre le Ministère public et les hoirs Emmaüs Nze Kouendi. L'accusé devant répondre des faits d'assassinat, consommation de cannabis et profanation de cadavre.



Le Palais de justice de Libreville où s'ouvrent les joutes ce matin.

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE CHARGE  
DE LA FORMATION CIVIQUE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DANS  
LE SECTEUR DE L'EDUCATION  
Unité de Gestion du Projet PISE  
Tél : 066.85.44.17



### Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

Date : 24 mai 2022  
Nom du Projet : Programme d'Investissements dans le secteur de l'Education (PISE)  
AAON No : 001/ MENFC/UGP-PISE/2022

Le Gouvernement de la République Gabonaise a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût des investissements dans le secteur de l'Education dans le cadre du Projet PISE. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements au titre des acquisitions des mobiliers en vue de l'équipement des établissements scolaires construits par le projet PISE.

Le Ministère en charge de l'Education Nationale sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles, la fourniture des mobiliers ci-dessous regroupés en un (01) lot unique, comme suit :

#### MOBILIERS POUR LES ECOLES PRE-PRIMAIRES/ format 8 élèves pour une table octogonale avec chaises

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de

Projet d'Appui au Programme d'Investissements dans le Secteur de l'Education (PISE)  
Quartier Bas de Gué Gué à proximité de la polyclinique Medi-vision.

A l'attention de Monsieur Luc NGABA,  
Coordonnateur National du Projet PISE  
Tél : 00241 77599830  
Mail : ngabaluc@yahoo.fr/ngabaluc@gmail.com  
Unité de Gestion du Projet PISE. BP 06 Libreville, Gabon.  
Quartier Bas de GUEGUE.  
Téléphone : 00241 77599830

Et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA ou de cent mille (100 000) FCFA pour les PME bénéficiant d'un agrément PME. Ce paiement se fera

sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 24 juin 2022 à 10h00, heure locale. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de 2% du montant de l'offre proposée.

Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le 24 juin 2022, à 11h00.

Projet d'Appui au Programme d'Investissements dans le Secteur de l'Education (PISE)  
Quartier Bas de Gué Gué à proximité de la polyclinique Medi-vision.

Les exigences en matière de qualifications sont indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et concernent d'une part la capacité financière, et d'autre part, la capacité technique inscrites au point 2 – Qualification – de la section III des « Critères d'évaluation et de Qualification », notamment :

#### Données financières

Désignation des lots	Capacité financière	Chiffres d'affaires
LOT UNIQUE: EQUIPEMENTS MOBILIERS PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES POUR LES ECOLES PRE- PRIMAIRES	40 000 000 FCFA	180 000 000 FCFA

Le Coordonnateur National du projet PISE

  
LUC NGABA  
COORDONNATEUR NATIONAL DU PROJET PISE

Le Directeur Général des Marchés Publics

  
Eugène Bérafoti MINTSA OYAME  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES MARCHÉS PUBLICS